

**Avis adopté**

Séance plénière du 13 mars 2024

*Agir pour une information fiable, indépendante et pluraliste  
au service de la démocratie*

**Familles**

L'angle retenu dans le présent avis est central pour la société : c'est l'enjeu démocratique de l'information.

L'UNESCO, agence des Nations Unies notamment mandatée pour protéger et promouvoir la liberté d'expression note, dans son rapport 2022, que la lutte contre la désinformation doit s'appuyer sur deux principes fondamentaux : le premier la transparence dans la conduite des affaires publiques, et le second la promotion de systèmes d'information publique solides et d'un large accès à l'information fiable indépendante et pluraliste.

Dans le sillon tracé par l'UNESCO, l'avis alerte sur l'urgence de mettre en œuvre de nouvelles politiques et mesures afin de lutter contre le rétrécissement de l'espace journalistique face à une explosion de la diffusion d'informations sur Internet sans garantie, ni encadrements suffisants.

Une mobilisation est nécessaire pour garantir la viabilité de médias libres et indépendants et ainsi leur permettre de jouer pleinement le rôle de bien public.

Sans surprise, le groupe Familles s'inscrit dans la préconisation 11 visant à développer un véritable plan d'actions en faveur de l'éducation aux médias et à l'information pour toutes et tous, à tous les âges de la vie.

Or, la question de la gestion des écrans est la première difficulté évoquée par les parents en matière éducative. L'Unaf pilote pour ce faire le label « Parents, parlons numérique ». Il vise notamment à renforcer l'accompagnement des parents sur le terrain et à leur transmettre des messages cohérents autour des questions relatives au numérique.

D'autres associations sont engagés auprès des enfants et des jeunes pour les rendre vigilants face au numérique et les aider à discerner la fiabilité des informations.

Le groupe Familles a adopté l'avis.